

Le nouveau musée de Yad Vashem et la commémoration des victimes homosexuelles du nazisme ¹

Régis Schlagdenhauffen-Maika

Le 15 mars 2005, quelques semaines après les célébrations du soixantième anniversaire de la libération d'Auschwitz, a été inauguré le nouveau musée de l'histoire de l'Holocauste de Yad Vashem. « Yad Vashem est le mémorial du peuple juif en souvenir des six millions de Juifs assassinés et il est le symbole de la confrontation continue à la rupture engendrée par l'Holocauste² ». Le musée suscite, selon une « perspective juive », l'empathie avec les martyrs et l'identification avec les héros. Grâce à l'usage des nouvelles technologies, il a en charge d'ancrer la mémoire de l'Holocauste dans le XXI^e siècle.

Or, muséaliser l'Holocauste oblige à choisir une sémiotique narrative qui gomme nécessairement les contradictions inhérentes à l'interprétation de tout événement historique. Aussi, au sein du musée, en quoi une appréhension « juive » de l'Holocauste peut-elle être confortée par le recours à d'autres groupes de victimes du nazisme ? Afin de répondre à cette question, la première partie de cet article sera consacrée à une description de la nouvelle exposition. Puis, une fois la structure méta-narrative du musée mise en exergue, la convocation de la mémoire des autres groupes de victimes pourra être problématisée. Enfin, la dialectique de la commémoration mise en scène à Yad Vashem sera analysée à la lumière d'un groupe représentatif des « autres victimes » : les homosexuels. En dernier lieu, la controverse de 1994, qui opposa

¹ Le présent article n'aurait pu être écrit sans l'obtention d'une « bourse mois-chercheur » accordée par le Centre de recherche français de Jérusalem. Les entretiens réalisés à Yad Vashem ainsi que la description de l'exposition permanente du musée de l'Holocauste sur lesquels je m'appuie ont été effectués en septembre 2005.

² www.yadvashem.org

« Juifs-laïcs » et « Juifs-religieux » – à la veille de la conceptualisation du nouveau musée – permettra de saisir les limites d’une interprétation religieuse de l’Holocauste.

Depuis sa création, en vertu de la loi du 19 août 1953 sur la *Shoah et la Gevourah*, la loi sur la Shoah et l’héroïsme, Yad Vashem est une institution nationale laïque unique par la diversité des missions qui lui sont conférées. Celle bien sûr de commémorer les six millions de Juifs exterminés par les nazis, la destruction des juiveries d’Europe, les Justes parmi les nations, mais encore d’honorer les combattants et les résistants juifs. En outre, Yad Vashem est aussi une institution pédagogique dont l’*International School for Holocaust Studies*, l’*International Institute for Holocaust Research*, la bibliothèque et le musée de l’histoire de l’Holocauste en forment les éléments principaux. Ce dernier notamment est le lieu le plus visité de Yad Vashem, il témoigne du *façonnage du passé en fonction des besoins et des visions du présent*. L’édification de cet ensemble, écrivit Shenabi, était un préalable indispensable à l’instauration d’une vie « normale » en Israël. « *Il nous faut intégrer le souvenir de la plus grande catastrophe du siècle au projet sioniste* », affirma-t-il³.

Dès 1958, une première exposition fut « improvisée ». Le musée historique proprement dit ouvrit en 1973. L’exposition, tout comme le musée, répondaient à un double impératif : d’une part, le public voulait « comprendre » et mieux connaître le processus de la destruction des Juifs d’Europe, d’autre part, le tout jeune État d’Israël voulait légitimer son statut d’héritier des *six millions* de victimes, le musée apparaissant ainsi comme un *mass-medium* idéal.

En 1978, l’exposition fut agrandie, et inclut dans sa narration la destinée des survivants après la catastrophe. Cependant, cette exposition mettait surtout en avant la perspective des coupables mais non celle des victimes. Tom Segev décrit l’ancienne exposition en ces termes :

« les salles du musée ne sont pas très grandes, les murs sont crasseux et les objets exposés – des photographies surtout – sont vieux. [...] Les notices explicatives sont longues, didactiques [...]. Aucune explication n’est donnée, comme si cela était inutile et qu’il s’agissait d’un phénomène naturel⁴ ».

En 1994, dans le cadre du plan « Yad Vashem 2001⁵ », il fut décidé de repenser l’exposition car « *la situation étant désormais différente, les gens sont conscients de la signification de l’Holocauste. Le but n’est plus l’identification*

³ Tom Segev, *Le Septième Million*, Paris, Liana Levi, 1993, p. 498.

⁴ Tom Segev, *op. cit.*, p. 491.

⁵ Cf : *Yad Vashem Magazine*, 21, 2001, p. 4.

avec les Partisans, mais l'empathie avec les victimes⁶ ». Aussi, David Silberklang qui a participé à la réalisation du nouveau musée résume la philosophie adoptée par Yad Vashem :

« les nouvelles technologies nous permettent de dire la même chose mais autrement, de sorte que les gens comprennent mieux et différemment. Pour ces raisons, il nous était nécessaire de repenser l'exposition, aussi bien conceptuellement, historiquement que technologiquement parlant⁷. »

Selon Anne Grynberg, les musées de la Shoah ou de l'Holocauste « véhiculent donc un message diversifié, parfois même éclaté selon les endroits, en fonction de l'image que tel ou tel pays a de lui-même et veut présenter à l'extérieur⁸ », car « le musée est à même de jouer un rôle fédérateur d'un groupe – national, « ethnique », religieux⁹ ». Ils parfont les mémoriaux qui,

« silencieux, muets – n'ont pas a priori de vocation didactique, ne visent pas directement à l'acquisition de connaissances, mais veulent plutôt susciter l'empathie, l'émotion, par une évocation qui appartient au domaine du symbolique. [En outre,] quand il s'agit d'un projet national, il y a la volonté d'adresser à l'ensemble de la société un message soigneusement préparé et souvent extrêmement normatif¹⁰ ».

Or, par l'intermédiaire d'influences exogènes qui en réactualisent le sens, ledit message évolue.

Pour exemple, suite, entre autres, à la mobilisation des Tsiganes et des homosexuels pour la reconnaissance de leur « martyre », l'Holocauste, qui fut d'abord défini comme le génocide des Juifs d'Europe, a connu une évolution du point de vue de son acception. Désormais l'usage veut que d'autres groupes de victimes y soient intégrés, à la suite des Juifs. La définition que nous en donne *l'Holocaust Encyclopedia* est : « The genocide of European Jews and others by the Nazis during World War II. » C'est par le biais du terme très vague

⁶ Yitzhak Mais: Cf. Matthias Hass, *Gestaltetes Gedenken*, Francfort, Campus, 2002, p. 124.

⁷ « Another reason is that any museum exhibition has a certain limited lifetime before you need to rethink it. [...] new technologies allow us to say the same in different ways that people can understand better or differently. For that reason we needed to rethink the exhibition both historically and conceptually and also technologically. » in : Matthias Hass, *op. cit.*, p. 135.

⁸ Anne Grynberg, « Du mémorial au musée, comment tenter de représenter la Shoah ? », *Les cahiers de la Shoah*, 7, 2003, p. 145.

⁹ Anne Grynberg, *art. cit.*, p. 146.

¹⁰ Anne Grynberg, *art. cit.*, pp. 112-113, 115.

« d'autres » qu'aussi bien les Tsiganes, les témoins de Jéhovah, les homosexuels, les communistes ou encore les handicapés peuvent être « englobés » dans le martyrologue des victimes de l'Holocauste.

Aussi, Yad Vashem, dans son titre institutionnel, se présente comme *L'institution commémorative des ,artyrs'¹¹ et des héros de l'Holocauste (The Holocaust Martyrs' and Heroes' Remembrance Authority)*. Partant, quelle place le nouveau musée offre-t-il à ceux que l'on nomme « les autres victimes » de l'Holocauste ?

I. Le nouveau musée de l'histoire de l'Holocauste

Le nouveau musée, conceptualisé par l'architecte israélien Moshe Safdie, érigé à quelques encablures de l'ancien, désormais détruit, est une construction en béton longue de 180 mètres qui offre une surface d'exposition de 4 200 m². Il a la forme d'un prisme triangulaire et tranche le flanc d'*Har HaZikaron*, la montagne du souvenir, de part en part. Avant d'entrer à proprement parler dans le musée, il faut d'abord traverser une longue rampe en bois. Elle marque la descente dans l'univers des héros et martyrs de l'Holocauste. Une fois l'immense hall traversé, une clef interprétative est d'ores et déjà donnée : des profondeurs de la terre, là où se cachaient les combattants du ghetto de Varsovie, mais là encore où se trouvent les cendres des millions de victimes, nous allons vers la Lumière, une baie vitrée qui s'ouvre sur une terrasse avec vue panoramique sur les verdoyantes collines de Judée.

La tranche supérieure du prisme, une étroite vitre, laisse pénétrer la lumière. Elle sert de guide et matérialise « l'axe de la mémoire » qui mène du temps « avant » au temps « après », c'est-à-dire la création de l'État d'Israël.

C'est dans le hall d'entrée, lieu sombre et imposant, que l'installation audiovisuelle de Michal Rovner atteste d'un monde qui n'est plus. Le film en noir et blanc met en scène la diaspora juive d'Europe qui danse sur un air de klezmer. Aussi sommes-nous immédiatement confrontés aux nouvelles technologies mobilisées par les concepteurs de l'exposition : mobiliser la technologie pour que le visiteur « vive les événements » et transmettre le témoignage des survivants après leur disparition.

Nos pas sont ensuite guidés vers le « premier fossé ». Si d'apparence, le musée semble linéaire, il est en fait composé de huit salles, distribuées de part et d'autre de l'axe de la mémoire, qui mène de la Catastrophe à la Rédemption.

¹¹ D'après le *Trésor de la Langue Française*, un martyr est en premier lieu une personne à qui on a infligé des supplices et/ou la mort parce qu'elle a refusé d'abjurer sa foi (du grec « témoin »), d'où étymologiquement : « témoin de Dieu, martyr ».

Chacune d'elle participe à la compréhension de la Catastrophe, tout en mettant en exergue la vigueur de la résistance.

Le premier fossé est jonché de livres, ceux des auteurs dont les nazis voulaient purifier le pays dans le cadre de l'action « *wider den undeutschen Geist* ». Grâce à des téléviseurs, on y voit l'autodafé du 10 mai 1933, comme si on y était. Les installations sonores y contribuent largement : en plus de la violence des images, les chants des *Burschenschaften* et les discours nazis nous permettent de vivre l'autodafé.

Puis, ne pouvant traverser le fossé, nous sommes dirigés dans la première salle : tout comme dans d'autres musées du judaïsme ou de la Shoah, un film qui dure moins de dix minutes retrace l'histoire de l'antijudaïsme et de l'antisémitisme jusqu'au nazisme. C'est ici que les « autres groupes de victimes » sont présentés, afin d'illustrer la politique raciste et raciale nazie d'exclusion et de purification du III^e Reich.

Dans le cadre de la stratégie visant à l'identification avec les martyrs et héros, nous quittons le « monde de la rue », un couloir rempli de panneaux antisémites, et trouvons refuge dans l'appartement d'une famille de *Yekkes*. À la fin de la salle, une photo de jeunes pionniers sionistes avec en arrière-plan une banderole : « *Erez Israel braucht uns, wir brauchen Erez Israel* » (Eretz Israël a besoin de nous, nous avons besoin d'Eretz Israël). Dans ce monde hostile aux Juifs, des biographies individuelles illustrent l'une ou l'autre solution : émigrer et vivre ou rester et mourir.

La deuxième salle est consacrée à la Pologne, pays dans lequel se trouvait le plus grand nombre de Juifs avant la Shoah. Dans la troisième salle, est présentée, la destinée des Juifs d'Europe sous la « botte nazie », pays par pays. Grâce aux installations audiovisuelles, un survivant de chaque pays témoigne. L'objectif est de montrer, en fonction des contextes nationaux, les expériences vécues de façon didactique et succincte afin d'aller à l'essentiel. Dans le cas de la France par exemple, cinq temps scandent la narration : la « Révolution nationale » *versus* l'occupation, l'aryanisation des biens juifs, l'arrestation des Juifs, la France des camps, la déportation à l'Est. Puis, un grand panneau intègre l'Afrique du Nord à la narration. Par ce biais, les Juifs d'Afrique du Nord sont eux aussi associés à la Shoah, celle-ci perdant par conséquent sa définition de « génocide des Juifs d'Europe ».

Soudain, nous nous retrouvons dans le ghetto de Varsovie. Une rue pavée est reconstituée, avec au milieu les rails du tramway. Les portes des maisons du ghetto sont ouvertes, dans chacune d'elle, une vidéo se focalise sur un moment particulier de la vie du ghetto, la famine, le petit *Schmuggler*, ou encore la constitution par Immanuel Ringelblum de l'*Oneg Shabbat*.

La quatrième salle est plus spécifiquement consacrée aux *Einsatzgruppen*. Nous y suivons le groupe C, connu pour le massacre de Babi-Yar la nuit du 29 au 30 septembre 1941.

En entrant dans la cinquième salle, un écran géant, nous conduit, en train, à l'Est, vers les camps d'extermination. Sur le mur d'en face, la révolte du ghetto de Varsovie. Mordechaï Anielewicz, commandant de l'Organisation juive de combat, incarne à la fois la figure du héros et du martyr. La deuxième partie de la salle est plus spécifiquement consacrée à Auschwitz. Les wagons, les barbelés, une photo géante des fours crématoires, des boîtes usagées de Zyklon B et un monceau de chaussures font que nous avons l'impression de nous retrouver à l'intérieur du camp. Au bout de la salle, une réplique du modèle de Mieczyslaw Stobierski – dont l'original se trouve au musée d'Auschwitz – illustre le processus d'extermination, de la rampe de sélection au four crématoire.

Dans la sixième salle est posée la question « pourquoi Auschwitz ne fut pas bombardé ? » Il y est également souligné la passivité des autres nations face à l'extermination des Juifs. Puis nous nous retrouvons dans une forêt, métaphore de celles dans lesquelles les Partisans juifs résistèrent. Il est écrit que « les combattants Juifs avaient le désir de laisser une trace de leur combat héroïque au monde entier ». C'est dans cette salle que sont présentées les organisations juives de résistance : le Mouvement de la jeunesse sioniste, l'Armée juive, les organisations clandestines ou encore l'OSE (Organisation de secours aux enfants). Dans cette guerre contre les nazis, l'opération de sauvetage des Juifs du Danemark et la non-déportation des Juifs de Bulgarie permettent de « pointer un doigt accusateur¹² » sur tous ceux qui, à l'exception des *Justes parmi les Nations*, par leur passivité, se sont rendus complices du génocide.

À l'entrée de la septième salle, intitulée « Les derniers Juifs », hommage est rendu aux combattants juifs qui servirent dans les armées : 50 000 en Grande-Bretagne, 500 000 en URSS et 550 000 aux États-Unis.

Face à ces héros, la vie quotidienne des internés des camps – ceux qui réchappèrent à la « sélection » – est présentée de façon concise. Un texte rappelle qu'à côté des Juifs, les Tsiganes connurent aussi la déportation. Il est souligné que « les nomades furent traités comme les Juifs alors que les sédentaires ne furent pas persécutés » ; toutefois « plus de 25 000 périrent à

¹² Sarah Gensburger le souligne, Mordechaï Shenhabi, qui est « l'artisan » de Yad Vashem, souhaite que « l'attitude de ces Gentils par essence minoritaires accentue la culpabilité de la collectivité à laquelle ils appartiennent ». In : Sarah Gensburger, « La création du titre de Juste parmi les Nations : 1953-1963 », *Bulletin du CRFJ*, 15, 2004, p. 16.

Auschwitz ». L'ambiance du camp est « recrée » : une baraque, des lits, les tenues des *Häftlinge*, un wagon destiné à transporter les blocs de pierre tirés par les déportés et la photographie d'une carrière y participent. Après la dernière partie consacrée aux marches de la mort et à la libération des camps, un étroit couloir nous mène vers la huitième salle. Celle-ci est dédiée aux survivants, ils sont certes « libérés, mais non libres ». Des objets des camps de *Personnes déplacées* y sont exposés. À côté de la photographie de l'*Exodus*, il est écrit que les *D. P.* « réclamaient le droit d'immigrer librement vers Israël ».

Les procès de Nuremberg en 1945, où vingt-quatre responsables politiques, militaires et économiques Allemands sont mis en accusation devant un tribunal international, annoncent la clôture de la narration : les coupables sont condamnés. L'exposition s'achève par le retour en Eretz Yisrael et le procès Eichmann : leçon de l'Holocauste et catharsis nationale. C'est à ce moment que la Lumière réapparaît.

Tout au long du parcours, héros et martyrs sont unis, contribuant à donner sens à la narration. Le chemin qui mène de la Catastrophe à la rédemption est le fil conducteur de l'exposition. Cette synthèse qu'incarne le « héros-martyr » est présente dès les origines de Yad Vashem – et se retrouve dans le titre institutionnel du lieu : *L'institution commémorative des martyrs et des héros de l'Holocauste*. Tom Segev, dans sa description relève la définition donnée alors à Yad Vashem du martyr. Il est souligné que

« la mort des Juifs n'avait pas été vaine ; ils étaient morts en martyrs. Un martyr, dit le panneau, n'est pas seulement celui qui préfère renoncer à la vie plutôt qu'à sa croyance, mais aussi celui qui, dit Maïmonide, est assassiné parce qu'il est juif. [...] Un martyr accepte de mourir et de souffrir pour une cause noble quelle qu'elle soit. [...] Être juif, différent des autres et souffrir des générations durant pour avoir le droit d'être différent, constitue une cause noble¹³ ».

Léon Poliakov, dans le chapitre intitulé la « naissance d'une mentalité juive » de son ouvrage *Histoire de l'antisémitisme*, s'interroge sur l'origine de ce culte. Il remarque qu'au Moyen Âge déjà, on avait recours à l'*Akeda* pour donner du sens aux massacres et persécutions constantes. « *Chaque nouvelle victime de la fureur chrétienne est un combattant tombé pour sacrifier le Nom ; on lui décerne souvent le titre de Kadosh [...]. Dès lors, le martyre devient institution¹⁴* ». De surcroît, « *chaque victime juive est considérée comme un combattant tombé au champ d'honneur [...]. L'Akeda, le culte des martyrs, est entretenu de toutes les*

¹³ Tom Segev, *op. cit.*, p. 492.

¹⁴ Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1981, p. 275.

manières¹⁵ ». Yad Vashem, en entretenant ce culte, reste ainsi fidèle à la « perspective juive » mise en avant. Dès lors, les membres des « autres groupes de victimes » sont-ils aussi morts en martyrs ?

II. La commémoration des « autres victimes du nazisme » à Yad Vashem

Dès le début de l'exposition, dans la première salle, juste après le « fossé » qui représente l'autodafé du 10 mai 1933, un panneau indique que « le régime nazi ne s'est pas uniquement attaqué aux Juifs, mais aussi à d'autres groupes : d'une part les opposants politiques ; d'autre part tous ceux qui furent exclus de la communauté nationale : les témoins de Jéhovah, les homosexuels, les Tsiganes et les handicapés, parce que considérés comme « une menace envers la pureté de la race ».

En exploitant le concept de *Lebensunwertes Leben* (vie sans valeur), les nazis ont élaboré le *programme T4* ; il avait pour but l'élimination systématique des enfants, adultes et personnes âgées, mentalement déficients, atteints de maladies incurables ou malformés.

L'« euthanasie » des handicapés est illustrée par une série de photographies du *centre Hadamar* situé près de Coblenche. Celle d'un enfant handicapé mentale, peu avant son assassinat ; celle d'une salle de douches transformée en chambre à gaz permettent de saisir que le *programme T4* fut le prélude à l'extermination de masse. Aussi, deux affiches du film de propagande en faveur de l'« euthanasie » : *Leben ohne Hoffnung* (Vivre sans espoir) illustrent les mécanismes de légitimation par le politique d'une telle mesure institutionnelle.

La persécution des homosexuels est représentée par une photographie de l'*Eldorado* placardé d'affiches de propagande et de croix gammées. Ce dancing situé à Schöneberg, connu dans toute l'Europe comme un haut lieu de la scène homosexuelle, aussi bien masculine que féminine, fut effectivement l'un des premiers lieux de sociabilité homosexuelle fermés par les nazis en 1933.

Une série de clichés met en avant les différentes facettes de la destinée des Tsiganes sous le III^e Reich. En premier lieu, une photographie d'avant le *Porrajmos*¹⁶, une famille de Tsiganes vêtus de guenilles, posant devant une roulotte, est censée nous permettre de nous faire une idée de leur « apparence ». D'autres clichés attestent de leur déportation et de leur internement en camp

¹⁵ *Ibid.*, p. 325

¹⁶ *Porrajmos* signifie le génocide des Tsiganes sous le III^e Reich. « *Le Porrajmos n'est pas la première, mais la seconde tentative de destruction des Tsiganes en tant que peuple, après l'ordre d'extermination donné sous Charles VI en 1721.* » Ian Hancock, « Actualité du Porrajmos », in : Philippe Mesnard, *Consciences de la Shoah*, Paris, Kimé, 2000, p. 225.

ainsi que de la stérilisation forcée et des expériences médicales dont ils furent victimes.

En suite de quoi, les Tsiganes sont mentionnés à plusieurs reprises au cours de l'exposition. Dans la sixième salle, celle qui présente les camps d'extermination, il est indiqué qu'environ « 150 000 Tsiganes furent exterminés, dont 25 000 à Auschwitz ». Les indications qui les concernent restent ambiguës, elles laissent sous-entendre que le génocide ne s'applique pas « réellement » aux Tsiganes car, « les nomades furent traités comme les Juifs, mais les sédentaires comme les Aryens ». Cette assertion laisse sous-entendre que seulement une partie d'entre eux fut victime du nazisme.

David Silberklang, qui a contribué à la réalisation de la nouvelle exposition, confirme cette interprétation de la réalité. « *Les Tsiganes ne sont pas des victimes de l'Holocauste, mais servent, au sein de l'exposition, à illustrer le système nazi.* » L'extermination des Tsiganes relève alors quasi d'un *fait général*, une des multiples choses qu'ont pu banalement commettre les nazis. Cette idée est d'autant plus claire lorsqu'il précise que « *les nazis voulurent détruire le monde juif et non le monde tsigane* ». C'est pourquoi « *on ne peut comparer l'extermination des Tsiganes et des Juifs, la manière de les exterminer ne fut pas uniforme. Lorsqu'ils trouvaient des Tsiganes, ils les tuaient certes, mais ce n'est pas pareil*¹⁷... »

La photographie d'une famille tsigane qui pose devant une roulotte illustre bien la question : quelle mémoire de pierre ou de papier pouvait-on détruire chez ce groupe doté d'une culture orale, qui ne laisse guère de trace et dont les membres ne possèdent rien hormis leurs effets personnels ? Cette réalité tsigane est bien résumée par Rajko Djuric, dans la préface de son étude sur le *Porrajmos* : « *depuis des siècles les Tsiganes parcourent le monde, suivent un chemin dont nul ne sait au juste où il mène et de quoi il sera fait. Sur leur chemin, ils ne laissent derrière eux aucune trace*¹⁸ ».

Dans la septième salle, consacrée à l'univers concentrationnaire et aux marches de la mort, deux « détails » valent la peine d'être soulignés.

¹⁷ David Silberklang est rédacteur en chef de la revue *Yad Vashem Studies*. « *We included other victims of the Nazis, not as part of the Holocaust but as part of the Nazi system and the things they did, just as we included the things the Nazis did in general. The focus is not only what they did to the Jews but the general discussion about Nazi ideology. [...] They wanted to destroy the Jewish world, not the Gypsy one. [...] It's clear that they were persecuted and in some places there was no distinction at all, but there was not a uniform policy like for the Jews. They killed the Gypsies when they found them, but it is not the same.* » Entretien réalisé à Yad Vashem le 08.09.2005.

¹⁸ Cf. : Rajko Djuric, *Ohne Heim–Ohne Grab. Die Geschichte der Roma und Sinti*, Berlin, Aufbau-Verlag, 1996.

En premier lieu, une lithographie réalisée en 1945 par l'Allemand Richard Grune est présentée, aux côtés de celles de David Olère et Henri Pieck : *Flagellations et travaux forcés*. Grune fut condamné par les nazis en vertu du § 175 et déporté à Sachsenhausen puis Flossenbürg. Une note précise qu'il fut « déporté pour homosexualité ».

En second lieu, un imposant mur de photographies présente une « collection » de 24 clichés de déportés. Intrigué par certains matricules de déportés, j'ai demandé des renseignements complémentaires aux responsables de l'exposition. En réponse, il me fut précisé que sept Polonais, deux Tsiganes et un témoin de Jéhovah¹⁹ participent de cette composition. Cependant, aucune mention n'est faite de ce « détail ». Toutefois, les handicapés, témoins de Jéhovah ou Polonais, bénéficient-ils du « privilège » de la représentation, contrairement aux homosexuels.

Certes, aussi bien la lithographie de Richard Grune que la mention faite au début de l'exposition ne permettent pas d'affirmer que les homosexuels sont absents de la muséographie. Leur persécution est évoquée lorsqu'il s'agit de mettre en perspective la mise au pas de l'Allemagne, dont l'autodafé du 10 mai 1933 fut une des premières manifestations. En revanche, l'événement qui eut lieu quatre jours plus tôt, dont l'autodafé fut la suite logique, est passé sous silence. Le 6 mai, l'*Institut für Sexualwissenschaften*, fondé par Magnus Hirschfeld, fut saccagé. Lors de l'autodafé, les ouvrages de la bibliothèque de l'*Institut* ainsi que le buste d'Hirschfeld furent livrés aux flammes. C'est sans doute parce que Magnus Hirschfeld était homosexuel que Yad Vashem l'oblitéra, contrairement à l'USHMM de Washington ou au Jüdisches Museum de Berlin²⁰.

Dans le cadre du programme Yad Vashem 2001, certaines voix avaient fait part de leur souhait de voir représentée, dans le nouveau musée, la persécution des homosexuels sous le III^e Reich. La façon qu'a adoptée Yad Vashem reste néanmoins particulièrement elliptique. La fermeture de l'*Eldorado*, célèbre dancing berlinois (imaginé comme un « lieu de perdition »), semble être une meilleure illustration de la stigmatisation des homosexuels.

En outre, sachant que Yad Vashem est « le mémorial du peuple juif en souvenir de l'Holocauste », nous pouvons nous poser la question suivante : y a-t-

¹⁹ Respectivement, l'interné matricule 'JBV 190392' est un « triangle violet », c'est-à-dire un témoin de Jéhovah déporté à Auschwitz ; le matricule 'BV 4071', Sando Franz, Tsigane déporté à Sachsenhausen ; le matricule 'Z 63598' une jeune femme tzigane, déportée à Auschwitz.

²⁰ Magnus Hirschfeld fut, en 1897, le cofondateur du *Comité scientifique humanitaire* (WhK) – première organisation homosexuelle au monde.

il eu des Juifs homosexuels victimes de la Shoah – puisqu’il n’apparaissent à aucun moment dans l’exposition ?

Le cas de Léopold Mayer, que décrit Saül Friedländer dans son ouvrage *L’Allemagne nazie et les Juifs*, nous oblige à reconnaître qu’il y eut au moins un Juif homosexuel victime du nazisme. Obermayer, homosexuel et Juif pratiquant de citoyenneté helvétique, fut arrêté le 29 octobre 1934. Interné à Dachau en 1935, il décéda au camp de Mauthausen le 22 février 1943²¹.

Ce n’est que récemment, notamment suite au témoignage de Gad Beck, que quelques contributions ont été publiées au sujet des victimes homosexuelles juives du nazisme. Dans son autobiographie, publiée en 1995, Gad Beck évoque son parcours de Juif homosexuel sous le III^e Reich. Né en 1923 à Berlin, il rejoint en 1941 le groupe clandestin *Chug Chaluzi*. Jusqu’à la fin de la guerre, il est membre de la Résistance juive à Berlin. Au lendemain de la capitulation de l’Allemagne nazie, il travaille avec David Ben Gourion dans les camps de *D.P.’s* et prépare les rescapés à l’*alyah*, entreprise qu’il réalise lui-même en 1947. En 1974, après une étape à Vienne, il se réinstalle avec son ami à Berlin et prend en charge la *jüdische Volkshochschule*²².

Andreas Sternweiler, dans une étude de cas publiée en 2000 sur les homosexuels juifs à Sachsenhausen²³, nous offre quelques éléments de réponse sur ce sujet. Dans la première partie de son article, l’historien met en lumière le destin, à chaque fois semblable, de ces Juifs arrêtés en vertu du §175²⁴. Hans Meyersohn – un des cas qu’il décrit en détail – est coupable en tant que Juif d’avoir eu des relations sexuelles avec des hommes aryens²⁵. Il est doublement condamné, à la fois pour homosexualité et pour opprobre raciale contre le peuple

²¹ Saül Friedländer, *Nazi Germany and the Jews*, New York, Harper Perennial, 1998, pp. 113-115, 202-207.

²² Cf. : Gad Beck, *An Underground Life: Memoirs of a Gay Jew in Nazi Berlin*, Madison, Wisconsin University Press, 1999 et Beck Gad, *Und Gad Ging zu David: Die Erinnerungen des Gad Beck*, Berlin, dtv, 1997.

²³ Andreas Sternweiler, « Er hatte doppelt so schwer zu leiden... », in: Joachim Müller et Andreas Sternweiler, *Homosexuelle Männer im KZ-Sachsenhausen*, Berlin, Verlag Rosa Winkel, 2000.

²⁴ C’est dans la treizième section de la seconde partie du code pénal allemand, relative aux délits et crimes sexuels, que se trouvait le §175 (définitivement abrogé en 1994). Le §175 condamnait pénalement toute relation sexuelle, ou tout acte luxurieux, entre deux personnes de sexe masculin. En outre, dans sa version de 1935, le §175a condamnait tout homme ayant commis ou ayant l’intention de commettre un acte luxurieux avec un autre homme à une peine de 3 mois à 10 ans d’emprisonnement ou de bagne.

²⁵ « *Strafschärfend fiel ins Gewicht, dass Meyersohn als Jude mit einem Arier widernatürliche Unzucht begangen und damit das rassische Empfinden des deutschen Volkes auf das gröblichste verletzt hat.* » Cf. : Sternweiler, *op .cit.*, p. 172.

allemand. À partir de 1935, dans le cadre des lois nazies sur la protection de la pureté de la race – dites lois de Nuremberg –, les rapports sexuels entre Aryens et Juifs avaient été rendus pénalement condamnables. Le jugement du 3 février 1937 le stipule, le « caractère » juif d'Hans Meyersohn constituait un facteur aggravant en plus de sa condamnation en vertu du §175. Hans Meyersohn fut condamné à l'internement à Sachsenhausen où il décéda peu de temps après.

Suite à une étude minutieuse des registres du camp, Sternweiler met ainsi en lumière l'existence d'internés enregistrés en tant que « Jude 175 » ou « 175J ». À la différence des autres Juifs, ceux-ci n'étaient pas envoyés dans les baraquements réservés aux Juifs mais dans ceux qui étaient réservés aux homosexuels²⁶. Ainsi, les Juifs homosexuels, étaient-ils, du moins à Sachsenhausen, avant tout perçus en tant qu'homosexuels, partageant le destin des autres Triangles roses.

Les nazis avaient pris en compte cette éventualité dans leur classification. On la retrouve aussi dans les tableaux nazis de catégorisation des internés – elle se traduit par la superposition d'un triangle rose et d'un triangle jaune. Le témoignage d'Heinz Heger reste l'un des rares connus à ce sujet. Dans ses mémoires, il relate le cas d'un interné qui « *en plus d'être homosexuel était Juif. Sous le triangle rose, il en portait un jaune, de sorte qu'assemblés, les deux triangles formaient une étoile de David*²⁷. »

L'étude d'Andreas Sternweiler, malgré son caractère parcellaire, permet de répondre affirmativement à la question posée précédemment à savoir que des hommes juifs-homosexuels ont été déportés, internés et exterminés en tant que tels par les nazis.

Aussi, l'interdit visant à ne pas représenter la destinée singulière des Juifs homosexuels victimes de la Shoah a, en partie, pour origine la controverse de 1994.

III. La controverse de 1994

En 1994, *Keshet Ga'avah*, le Congrès juif mondial LGBT²⁸ organisa à Tel-Aviv sa conférence annuelle. À cette occasion, le lundi 29 mai, l'association LGBT israélienne *Agudah* – qui coordonnait la conférence – organisa un service

²⁶ Sternweiler, p. 176.

²⁷ « *Einer meiner Mithäftlinge [...] war zudem noch Jude. Unter dem Rosa Winkel trug er noch den gelben, und zwar so, dass beide Winkel einen Davidstern bildeten* ». In: Sternweiler, p. 176; cf. Heinz HEGER, *Die Männer mit dem rosa Winkel*, Hamburg, Merlin, 1979.

²⁸ LGBT: acronyme de Lesbien, Gay, Bi-, Trans-.

commémoratif à l'*Ohel Yizkor*, « le tabernacle du Souvenir²⁹ » de Yad Vashem. La tenue du service fut autorisée par Yad Vashem et 150 membres de *Keshet Ga'avah* y participèrent. En pleine cérémonie, des extrémistes religieux proches du *Kach*³⁰, prévenus de la tenue de l'office, improvisèrent une manifestation. Le calme ne fut retrouvé que grâce à l'intervention des forces de l'ordre.

Suite à l'événement, une émission spéciale eut lieu à la télévision³¹. *Keshet Ga'avah* justifia la tenue de cet office : la récitation du *kaddish* en souvenir des homosexuels juifs assassinés par les nazis. Lors du débat, Avner Shalev qui représentait Yad Vashem argua que le service avait été illégal étant donné que l'*Agudah* n'avait pas précisé son statut d'association LGBT. Aussi, un survivant affirma que les nazis étaient des homosexuels et que par conséquent commémorer les victimes juives homosexuelles revenait à honorer les nazis.

Aussi, le 1^{er} juin, le scandale fait la une des journaux. Le *Jerusalem Post* relate, dans un article non signé, l'événement³².

« Yad Vashem, tout en reconnaissant que la tente du souvenir est un espace ouvert à quiconque souhaite y célébrer un office, condamne officiellement, pour avoir disgracié le site du fait des troubles causés, aussi bien les organisateurs de l'office que les manifestants ».

À la suite de quoi, Shaul Yahalom, député à la Knesset et président du *Mafdal* (parti national religieux) demande la démission du président du Comité international de Yad Vashem Yosef Burg. Il s'appuie sur l'argument des religieux : la *Halachah*³³ ne cautionne pas les relations homosexuelles.

Yosef Burg précise, quant à lui, que la cérémonie en souvenir des victimes homosexuelles du nazisme était à ses yeux « une provocation délibérée » de la part des gays. En outre, il prend la défense de l'institution et soutient que

²⁹ *Ohel Yizkor*, la tente ou le tabernacle du Souvenir : « Dans cette salle se tiennent les cérémonies officielles, sont les visites des chefs d'États étrangers, comme auprès de la tombe du soldat inconnu dans d'autres pays. [...] Le mot tabernacle est emprunté à la structure construite par Moïse dans le désert pour abriter l'Arche d'Alliance [...] Mais le tabernacle du Souvenir n'est pas une synagogue et les hommes n'y sont pas séparés des femmes. », in : Tom Segev, 1993, p. 494.

³⁰ Le *Kach* est un groupe nationaliste radical fondé au début des années 1980. Il milite pour la restauration de l'État biblique d'Israël. En mars 1994, il est déclaré mouvement terroriste par le gouvernement israélien. Depuis, le *Kach* est un mouvement illégal et interdit.

³¹ Je m'appuie sur les propos d'Amit Kama, membre de l'*Agudah*, témoin des faits. Entretien réalisé le 11.09.2005 à Tel-Aviv.

³² « Yad Vashem slams both gays, protestor over memorial fracas », *Jerusalem Post*, p. 3, 01.06.1994.

³³ La *Halachah* est le droit religieux juif.

« même si Yad Vashem n'avait pas autorisé la cérémonie, les gays auraient fait appel près la Cour suprême qui aurait de toute façon fait autoriser la cérémonie³⁴ ». À sa suite, Shevach Weiss, député travailliste à la Knesset et membre du Comité directeur de Yad Vashem argumente lui aussi en faveur de l'institution. Mais le rescapé de la Shoah condamne les manifestants car, selon lui, « la reconnaissance du droit à la différence est un droit suprême », c'est pourquoi « les survivants de la Shoah devraient être sensibles à la souffrance des homosexuels qui furent les premiers cobayes des nazis ».

Yad Vashem, en insistant sur la sacralité du lieu dans son communiqué, donne force à la condamnation exprimée par les « religieux ». L'argument halachique qu'ils emploient condamne les relations homosexuelles, par extension l'homosexualité et, au final, la tenue même de l'office : l'office est à considérer comme halachiquement illégal. Cet argument « sacré » prend appui sur la sémiologie religieuse qui est à l'origine de Yad Vashem (aussi bien le terme d'Ohel Yizkor que Yad Vashem, voire encore l'expression de « Juste parmi les Nations », sont tous issus de la Bible). Yosef Burg donne, certes, son avis personnel sur la question lorsqu'il considère que cette cérémonie fut une provocation ; toutefois, au vu de sa position, il n'est pas en mesure d'accuser l'institution qu'il représente et se décharge de toute responsabilité lorsqu'il rappelle qu'en vertu du droit israélien la cérémonie ne pouvait être interdite. Shevach Weiss recourt lui aussi au droit civil, mais contrecarre les opposants à l'office qui, à l'inverse de *Keshet Ga'avah*, ont tenu une manifestation illégale à Yad Vashem. De plus, il use de sa parole « quasi-sacrée » de survivant de la Shoah pour souligner que la stigmatisation dont furent victimes les homosexuels (« ils furent les premiers cobayes des nazis ») fut une des premières manifestations du régime national socialiste avant même le judéocide et que par conséquent ils sont liés.

Aussi, l'argument (infondé) qui avait été mis en avant par Avner Shalev lors du débat télévisé, à savoir l'illégalité de la commémoration, n'est plus usité. Au final, deux membres de Yad Vashem parviennent à deux conclusions antithétiques. Yosef Burg, pour ne pas froisser les religieux ni « perdre la face », considère que cette cérémonie était une provocation ; à l'inverse, Shevach Weiss considère que c'est la manifestation improvisée par les religieux qui fut une provocation.

Ainsi, dans son communiqué officiel, Yad Vashem, tout en omettant de rappeler que les homosexuels furent effectivement des victimes du nazisme,

³⁴ « Defending Yad Vashem decision to allow the service, he was quoted as saying that the gays would have petitioned the High Court and been permitted to hold the service even if authorities had tried to stop them. »

refuse de prendre parti, et laisse deux membres de son directoire prendre la parole en leur nom propre. L'institution est prise en étau entre son statut d'institution quasi religieuse, dotée d'une aura sacrée, et le caractère laïc du lieu (la *Tente du souvenir* est l'endroit où sont reçus les chefs d'États en visite officielle). En effet, Yad Vashem se trouve confronté face à la dialectique contradictoire intrinsèque, à son double statut : à la fois institution commémorative civile laïque instituée par la loi israélienne et lieu de recueillement du martyr juif doté d'une synagogue. Par conséquent, la seule solution afin de rester extérieur au débat, était de condamner les deux parties, stratégie qui permettait de transformer l'« incident » en une dispute classique opposant laïcs et religieux.

Le vendredi 3 juin, à la fin du premier cahier du journal, la journaliste Alison Kaplan Sommer, publie un article sur l'*Agudah*, l'association qui organisa l'office commémoratif. Dans le deuxième cahier, partisans et opposants exposent leurs positions respectives sur l'événement.

Dans son papier, « Des jeunes gays rompent les chaînes de l'isolement³⁵ », Alison Kaplan Sommer interpelle les lecteurs et lectrices face à la solitude des jeunes gays confrontés à leur « différence » et insiste sur le rôle que jouent les groupes de parole de l'*Agudah* : ils aident ces jeunes à « s'assumer ». Dans un second temps, elle coupe court à l'argument halachique avancé par les religieux qui trouve sa source dans le Lévitique : « un acte sexuel avec pénétration entre deux hommes est une abomination » (Lv 18 :22 et Lv 20 :13). Elle adopte une approche compréhensive et réfute l'argument des religieux semblable à celui dont usèrent les nazis pour justifier leur politique. Puis, elle s'appuie sur le témoignage d'une mère qui coordonne un de ces groupes de parole. Celle-ci reconnaît, qu'« après la consternation que cette nouvelle produisit, elle a aujourd'hui honte d'avoir eu honte ». Alison Kaplan Sommer conclue que « le scandale, suite à la commémoration, illustre l'hostilité à laquelle font encore face les gays et lesbiennes » en Israël.

Dans le second cahier, sont confrontées les positions du rabbin Macy Gordon et de la députée Yael Dayan. Dans son article « Des Juifs gays qui sont fiers du péché », le rabbin Macy Gordon expose sa position sur la question³⁶. Il lance un appel aux trois monothéismes puis, en appelle à l'État : le ministère du Tourisme a reconnu que le mois de juin est le « mois de la Gay Pride ». Or, l'État n'est pas autorisé à légitimer un style de vie « prohibé » et « proscrit ».

³⁵ Alison Kaplan Sommer, « Young gays break chains of isolation », et « Full Month of Gay Pride », *Jerusalem Post*, B4, 03.06.1994.

³⁶ Macy Gordon, « Gay' Jews who are proud of sin », *Jerusalem Post*, A5, 03.06.1994.

Il rappelle que les nazis persécutèrent certes les Tsiganes, les homosexuels et les communistes, mais que l'extermination des Juifs reste un génocide sans précédent historique. Les Tsiganes demeurant ensuite hors de son propos, car non Juifs, il s'interroge sur le cas des communistes. « *Beaucoup d'entre eux étaient certainement juifs ; mais, dès lors qu'ils étaient communistes, ils avaient forcément renié leur religion : ils étaient donc une menace pour le judaïsme.* » Pour preuve « *ils avaient fait emprisonner d'autres Juifs* »³⁷. Étrangement, il s'en remet à l'argument du complot bolchevique mais sans le prédicat juif. De plus, l'argument de l'abandon de la religion lui permet d'effectuer, sans même argumenter son propos, le parallèle entre communistes et homosexuels : les premiers tout comme les seconds avaient mérité leur sort, vu qu'« *ils étaient une menace pour l'avenir du judaïsme et ses valeurs* ». Ils ne sont donc pas des « victimes ».

Ensuite, il fait lui aussi usage du seul argument qui lui permet de condamner la commémoration : « *l'homosexualité est un comportement interdit par la Torah, donc un péché* ». Pour conclure, il exhorte l'État d'Israël à respecter les lois juives, « *seule cette voie permettra de libérer Israël du péril* », c'est pourquoi, dans la mesure où Israël est un État juif, l'État doit donc condamner les homosexuels.

Dans son article « *Était-il correct que les nazis tuent les homosexuels, mais criminel de tuer les Juifs*³⁸ ? », Yael Dayan, députée travailliste, affirme que c'est le « *droit suprême à la différence qui a été maladroitement condamné par les manifestants* ».

Selon elle, « *tous ceux qui ne condamnent pas ceux qui ont tenté d'étouffer les gays à Yad Vashem nourrissent les monstres qui rôdent autour de nous*³⁹ ». Aussi, met-elle nommément en cause des personnalités ayant pris part au débat et qui se sont distinguées pour leur homophobie : Yosef Burg de Yad Vashem, ainsi que les députés de la Knesset, Dov Shilansky, Esther Salmovitz, Yosef Azran et Ovadia Eli – tous situés à droite de l'échiquier politique.

À l'inverse de Macy Gordon, Yael Dayan considère que « *les homosexuels et lesbiennes ont été persécutés par les nazis car, tout comme les déviants et les handicapés mentaux, ils profanaient la pureté de la race* ». Pareillement,

³⁷ Dans le texte : « *Among those communists were Jews who had earlier betrayed and imprisoned fellow-Jews, [...] these people were a threat to the future of Judaism and its values no less than the homosexuals.* »

³⁸ Yael Dayan, « *Where the Nazis right to kill the homosexuals, but criminal to kill Jews?* », *Jerusalem Post*, A5, 03.06.1994.

³⁹ « *Anyone who didn't condemn those who tried to stifle the gays at Yad Vashem is feeding the monster that lurks among us* ».

« d'autres "exceptions", principalement les Juifs, mais aussi les Tsiganes, les communistes, et les Polonais » furent condamnées par les nazis. Partant, elle affirme que « l'assaut lancé contre les Juifs-homosexuels "déviant", par ceux-là mêmes qui sanctifient les "déviant" est monstrueux et effrayant, en plus d'être ironiquement ridicule ». Aussi, pose-t-elle la question suivante : « les nazis étaient-ils en droit de tuer les homosexuels, alors que tuer les Juifs était criminel⁴⁰ ? »

De cette manière, elle met en avant la contradiction du discours des manifestants : peut-on légitimer l'assassinat des homosexuels mais condamner celui des Juifs ?

Yael Dayan fait ensuite référence au triangle rose porté par les déportés homosexuels et établit un parallèle avec l'étoile jaune. Dans sa conclusion, elle place les deux stigmates au même niveau et affirme que « tous ceux et toutes celles qui croient en une société plus humaine, qui acceptent la différence et soutiennent le droit des minorités devraient être fiers d'arborer un triangle rose à côté de l'étoile jaune et l'emblème blanc et bleu d'Israël ».

Dans cette controverse, les protagonistes s'appuient sur deux rhétoriques antagonistes quant au sens et à la signification de la commémoration. Les religieux, qui ne cautionnent pas la tenue de l'office, recourent à un argument halachique : « la loi est la loi. » Selon eux, toute entrave à la loi doit être condamnée, car elle est source de « péril ». L'argument du « péril », brandi par certains juifs orthodoxes, possède les mêmes ressorts que celui selon lequel « la Shoah [fut] l'effet du courroux divin provoqué par les manquements à l'Alliance⁴¹ ». Cependant, seul l'acte homosexuel est condamné dans la Torah. Par conséquent, le *désir* homosexuel échappe quant à lui à toute condamnation. L'argument des Juifs orthodoxes implique donc l'éventuelle validité de la prémisse suivante, à savoir que sur la base de la condamnation de l'acte, on puisse condamner des *personnes* (dont on ne sait si elles ont commis ledit acte). Seulement par ce biais, ils peuvent, au final, excommunier les Juifs homosexuels de la commémoration et du « droit au souvenir ». Comment valider cette prémisse ?

Au contraire, pour les partisans de la commémoration, l'inclusion des victimes homosexuelles dans le « droit au souvenir » est pleinement justifiée. Ils insistent d'une part sur l'affirmation du droit à la différence, qu'illustre notamment, avant la Shoah, le judaïsme dans une Europe majoritairement chrétienne. Shevach Weiss et Yael Dayan combattent l'opinion des « religieux »

⁴⁰ « Where the Nazis right to kill the homosexuals, but criminal to kill Jews? »

⁴¹ Cf. Jean-Michel Chaumont, *La Concurrence des victimes*, Paris, La Découverte/Poche, 2002, p. 139.

selon laquelle il est à la fois possible de condamner l'assassinat des Juifs par les nazis tout en admettant celui des homosexuels. Ce raisonnement reviendrait à admettre que le nazisme aurait aussi eu ses « bons côtés ». Partant, cela reviendrait à relativiser la Shoah.

Conclusion

La nouvelle exposition offre la parole aux victimes qui, par le biais d'installations audiovisuelles, témoignent. À côté des déposants, elle présente les persécutions qu'ont subies les « autres groupes de victimes » du nazisme. Aussi bien les handicapés, les communistes, les Témoins de Jéhovah ou les Tsiganes bénéficient-ils du « privilège » de l'iconographie de leur martyr. Seules les victimes homosexuelles restent sans visage. À l'exemple des Tsiganes, les autres victimes, comme les objets mis en scène, sont inclus pour autant qu'ils participent à la narration menant de la Catastrophe à la rédemption. Yad Vashem est une institution respectée et respectable et la marge de manœuvre est réduite quant à la représentation de la persécution des homosexuels, étant donné le précédent de 1994. En effet, le statut ambigu de Yad Vashem, tout comme celui de la Shoah – considérée par certains comme une « religion civile »⁴² – exclut les homosexuels du « droit au souvenir ». Bien qu'il s'agisse d'un lieu laïc, le poids de l'opinion religieuse explique ce phénomène.

Du début à la fin de l'exposition, les « autres victimes » apparaissent sous diverses modalités. La mise en avant de leur « altérité » n'est soulignée que du moment où les caractéristiques du groupe en question permettent d'asseoir la structure narrative en vigueur à Yad Vashem. Dans les autres cas, leur « identité » n'est pas précisée. La représentation des Tsiganes est, quant à elle, ambiguë. Lorsqu'ils sont convoqués, ils le sont toujours suivant une irénique hiérarchisation des victimes. D'une part, ils sont utilisés pour mettre en avant la complexité du système nazi, d'autre part ils permettent de souligner que, contrairement aux Juifs, ils n'ont pas résisté ; leur « passivité » permet de les exclure du modèle dialogique martyr-héros. Plus généralement, les « autres victimes » sont présentées au début de l'exposition, dans la partie visant à expliciter la construction du système de stigmatisation-exclusion qui a conduit à l'extermination des handicapés puis des Juifs. C'est à cet endroit que la persécution des homosexuels est mentionnée, mais jamais les victimes de celle-ci. Aussi, la difficulté de mettre des visages sur les victimes homosexuelles trouve-t-elle en partie son origine dans la controverse de 1994.

⁴² Cf par ex. Georges Bensoussan, « Histoire, mémoire et commémoration. Vers une religion civile », *Le Débat*, n° 82, nov.-déc. 1994.

Souvenons-nous de l'origine du nom Yad Vashem (en français « un monument et un nom »). L'expression est issue de la troisième partie du Livre d'Isaïe intitulée « Promesse aux étrangers » (56 :5) : « *Je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un monument et un nom meilleurs que des fils et des filles.* » L'inscription dans la pierre des martyrs qui n'ont pas de descendance en mesure de réciter le kaddish – c'est-à-dire le « monument et le nom » – se substitue à l'oubli des victimes réduites en cendres. Cependant, dans le texte, à qui ces promesses sont-elles faites ?

Elles s'adressent à tous ceux qui pourraient se sentir exclus :

« Que le fils de l'étranger, qui s'est attaché à Dieu ne dise pas "sûrement que Dieu va m'exclure de son peuple." Que l'eunuque ne dise pas : "voici que je suis un arbre sec." Car ainsi parle Dieu aux eunuques qui observent mes sabbats et choisissent de faire ce qui m'est agréable, fermement attachés à mon alliance : Je leur donnerai dans ma maison et dans mes remparts un monument et un nom meilleurs que des fils et des filles ; je leur donnerai un nom éternel qui jamais ne sera effacé » (Is 56:3-5).

L'eunuque est-il strictement celui qui a subi la castration ? Ou peut-on considérer qu'« *il y a en effet, des eunuques qui sont nés ainsi au sein de leur mère, il y a des eunuques qui le sont devenus par l'action des hommes et il y a des eunuques qui se sont eux-mêmes rendus comme tels* » (Mt 19:12) ? La « Promesse aux étrangers », ne s'adresse-t-elle pas aussi aux homosexuels ?

Régis Schlagdenhauffen est doctorant en sociologie au centre Marc Bloch de Berlin. Son sujet de thèse : *La commémoration dans la pierre des groupes de victimes du nazisme (Juifs, Tsiganes et homosexuels) : vecteur d'actualisation des identités collectives*. Il est notamment l'auteur de *La Bibliothèque Vide et le Mémorial de l'Holocauste de Berlin : lieux de mémoire pour construire l'Histoire*, Paris, L'Harmattan « Allemagne d'hier et d'aujourd'hui », 2005, 176 p. (rsmaika@cmb.hu-berlin.de)